

23 mai 2016



Union of European Federalists  
Union des Fédéralistes Européens  
Union der Europäischen Föderalisten

## COP 21 : Que peuvent faire les citoyens ? Que doit faire l'Europe ?

*Troisième conférence de la Commission politique  
Fédéralisme Mondial de l'UEF*

*23 mai 2016 – Lille*

*Le 23 mai 2016, l'UEF en collaboration avec le Mouvement Européen-Nord et les Jeunes Européens Fédéralistes de Lille Métropole ont organisé une conférence ayant pour thème la « COP 21 : Que peuvent faire les citoyens ? Que doit faire l'Europe ? ». Une conférence-débat à triple point de vue accueillant*

- *Gilles PARGNEAUX député européen rapporteur du Parlement Européen à la COP 21.*
- *Christian AUCOURT, délégué régional RTE Nord Pas-de-Calais.*
- *Chloé FABRE, secrétaire générale UEF France.*

*La première partie était consacrée à la COP 21 et le rôle des citoyens, de la région et de l'Europe. La seconde partie était portée vers la COP 22 de Marrakech et les conséquences qui en découlent.*

*La conférence fut introduite par une présentation des thèmes et des invités par Olivier Beddeleem, président du Mouvement Européen-Nord et Claudine Pruvost, présidente de l'UEF dans la région Hauts-de-France. Cette dernière rappelle que quelques ratifications sont aujourd'hui effectives qu'il s'agit d'un bon pas mais qu'il n'est pas encore inachevé. Pour elle, la société civile a un rôle à jouer pour accélérer la mise en œuvre de l'accord. Pour cela, elle doit s'engager.*

## PARTIE 1 : LA COP 21

Gilles PARGNEAUX : En tant que rapporteur du Parlement européen à la COP 21, pouvez-vous nous présenter les objectifs voire les controverses des accords de Paris ?

*Pour débiter sa présentation, M. Pargneaux a évoqué l'ampleur politique de la COP 21 qui a constitué la principale réussite pour une nouvelle gouvernance mondiale.*

*« Nous sommes 195+1 [UE] à avoir signé. Par rapport aux 38 de Kyoto, c'était très important. Cela montre une véritable prise de conscience politique en réponse à celle de l'opinion publique. Il fallait arrêter l'extravagance climatique au risque d'un cataclysme à la fin du siècle. [...] J'ai été fier en tant que parlementaire européen d'avoir été désigné rapporteur. L'Europe a parlé d'une seule voie et dans un objectif commun. Trois objectifs ont été établis :*

- Le premier objectif consiste à **rester en dessous de la barre d'augmentation des 2°C avant la fin du siècle** voire se fixer 1,5°C.*
- Le second objectif fournira un plancher annuel de 100 milliards € par an.*
- Enfin, le troisième est l'établissement d'une **période quinquennale de révision pour chaque pays**. En fonction de ces révisions, les objectifs peuvent être remis à la hausse. [...]*

*Il faut également saluer le gouvernement français, ainsi que le rôle d'information et de lobby des scientifiques et de la société civile, ajoute l'eurodéputé. La France sera le premier État-membre de l'Union Européenne à ratifier l'accord. Il ne faudrait pas arriver à la COP 22 avec des pays de l'UE qui n'ont pas encore ratifié les accords de Paris ».*

*Selon G. Pargneaux, l'important est de permettre en Europe un **changement de « paradigme économique »**. « On ne peut plus avoir les mêmes objectifs économiques. Il est vital de mettre en œuvre l'économie circulaire et de développer les énergies renouvelables, supprimer les énergies fossiles. Il faut toujours aller plus loin. » L'exemple pris par le député européen est celui de l'alinéa 137 dans la partie décision de l'accord de Paris : incitation à la pratique de politiques anti-carbone.*



*« Une directive au Parlement Européen est en cours pour réformer le marché des émissions et rediriger les investissements vers le renouvelable », finit-il.*

Christian Aucourt : Comment RTE voit-il cette COP 21 et s'implique dans ses objectifs ?

*« Il y a effectivement un nouveau paradigme économique, débute le délégué régional RTE. Cela devient une réalité, on n'est plus dans des bruits de fonds. Alors comment un opérateur de réseau peut-il contribuer à ce nouveau paradigme économique ? »*

*RTE déploie déjà 3 stratégies.*

- La première concerne le développement d'énergies renouvelables. Cette stratégie pose néanmoins un problème de réseau. La question porte sur la possibilité de déploiement et d'accompagnement de cette transition énergétique. Le mix-énergie répondant à cette transition reste l'éolien, le photovoltaïque, l'offshore, et l'hydrolien selon l'expert.*
- La deuxième stratégie consiste en un mécanisme d'effacement, c'est à dire mettre des niveaux de production en face de la consommation. Qui dit excès de consommation dit production accrue. Pour répondre à cette problématique, les moyens les plus rapides et économiques sont les entrées faciles de projets, soient des programmes qui consomment beaucoup de CO<sub>2</sub> (sidérurgie...). Il faut une nouvelle logique, atteste Mr Aucourt, celle de la baisse de consommation. [...]*
- La troisième stratégie relève de la pédagogie, soit apporter des éléments de compréhension, appréhender le comportement des consommateurs, etc. [...]*

*Il y a un réel enjeu européen dans ce nouveau paradigme économique, conclue-t-il. Nous devons avoir une réelle réflexion au niveau de l'énergie, inciter l'augmentation d'interconnexions entre pays au vu de nos différences climatiques et sources d'énergie renouvelables.*



## Chloé Fabre : Pourquoi les fédéralistes s'intéressent à la question environnementale ?

*L'Environnement n'est pas seulement une problématique locale mais plutôt globale, amorce-t-elle.*

*Les questions environnementales est LA problématique qui concerne chaque pays du monde. Le problème est que chaque État a ses contraintes. Par exemple, la Pologne détient beaucoup d'emplois dans les secteurs liés au charbon.*

*Dans le cadre des COP, on voit clairement qu'il n'y a pas de vision globale. Quand on parle d'État, on ne considère pas les humains, les citoyens. **Un humain est un humain partout dans le monde, et doit avoir un poids égal dans les choix mondiaux.** C'est ma vision du fédéralisme.*

*Les Etats n'ont absolument pas le même poids que d'autres, par exemple le pouvoir de négociation entre la Chine et le Paraguay est très différent (beaucoup plus que la différence de leur population) ce qui revient à reconnaître l'inégalité des citoyens dans le choix de gouvernance mondiale.*

*De plus, la COP 21 n'a pas amené à la mise en œuvre de mesures contraignantes, ni à la possibilité d'obliger les États à tenir leurs engagements*

*Enfin, la secrétaire générale de l'UEF France insiste sur la nécessité de se baser sur la consommation plutôt que sur les émissions (la production) de CO<sub>2</sub> État par État. Il est nécessaire de considérer, l'Environnement comme un bien commun, avec le risque inhérent du passager clandestin. Par exemple, un pays peut très bien décider de ne rien faire, mais que se passera-t-il si tous les États décident de ne agir pour lutter contre le réchauffement climatique. D'où le problème de la contrainte qui est, selon elle, l'une des principales insatisfactions de la COP 21.*

*Pour conclure son allocution, C. Fabre reprend l'exemple de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) dirigée par une Haute Autorité pour proposer une solution d'ordre mondial sur les questions environnementale. Les fédéralistes proposent la mise en place d'une Haute Autorité appartenant à l'ONU*



*qui gèrerait et qui serait à même de prendre des décisions pour contrer les problématiques citées précédemment.*

## Questions-réponses

Comment faire pour réguler l'augmentation de population et donc d'électricité ?

*C. Aucourt : « On observe dans l'évolution de la consommation électrique une stabilité de consommation. Il y a sûrement des éléments qui forcent à consommer plus, par exemple plus d'activités comme signe de croissance ou le retour du fossile vers l'électrique. Par contre, il existe clairement un élément à la baisse : l'efficacité énergétique. En tant que délégué régional d'une entreprise telle que RTE, je dirais qu'on est dans une tendance de stabilité voire légère décroissance. »*

Pourquoi seulement 55 pays ont signés la ratification ? Pourquoi ça bloque ?

*G. Pargneaux : « Durant la COP 21 à Paris, il y a avait 196 parties prenantes, rappelle-t-il. À New-York le 21 avril, 175 ont signés sur 196 et heureusement nombreux de ces signataires étaient de pays polluant. Une fois signé, il faut ratifier l'accord dans chaque pays. La France sera le premier de l'Union Européenne et le ratifiera le 6 juin. »*

*Il y a néanmoins un problème au sein de l'Europe puisque « l'UE ne pourra ratifier l'accord de Paris que lorsque tous les pays membres auront ratifié l'accord de Paris. Il faut un rapport de force. On attend toujours 3 États-membres qui doutent quant à la ratification et cela pose problème pour parler d'une seule voix ». Avec 12,1% des gaz à effet de serre mondiaux, l'UE subit sa dépendance aux États nations la constituant.*

Qui dit transition énergétique dit recul de la croissance économique ?

*C. Aucourt : « Il ne faut pas opposer environnement et croissance économique. Au contraire, elles sont corrélées. Il faut garder l'optimisme. »*

*Dans l'Union Européenne, tout est encore dépendant des États-membres. D'un point de vue diplomatique, ça aurait fière allure si une prise de décision venait au*



niveau européen. Faudrait-il privilégier la prise de conscience citoyenne plutôt que étatique ?

C. Fabre : « J'ajouterais même, jusqu'à quel point l'environnement n'est pas une question de riche ? »

G. Pargneaux : « L'accord n'a pas été assez loin. L'un des grands progrès réside dans la résolution quinquennale. Mais il reste encore beaucoup à faire, par exemple la mise en place de l'économie circulaire. »

C. Aucourt : « Il existe aujourd'hui et grâce à l'Union européenne des interconnexions entre pays. Je vais prendre l'exemple de la France et l'Espagne pour illustrer mes propos. Cette interconnexion a pu éviter un million de tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> par an en empêchant de mettre en route des usines encore plus polluantes. [...] Quand on parle de réseaux d'énergie, il faut garder en tête que 2% de l'énergie que l'on transporte se perd, marqué par l'effet Joule. Il existe des schémas d'exploitation de réseau qui permettent d'optimiser ces pertes. Nous avons des clauses d'incitation pour aller vers un monde plus vertueux. »

## PARTIE 2 : LA COP 22 ET SES ATTENTES

G. Pargneaux : « La COP 22 s'inscrit comme le prolongement de la COP 21 et comme un sommet international sur continent africain. En Afrique, le développement humain est très important, mais le développement énergétique également. Il est important, par notre responsabilité européenne, de faire progresser les interconnexions entre l'Afrique et l'Europe. Avec Jean-Louis Borloo et sa fondation « Energies pour l'Afrique », Gilles Pargneaux travaille à établir un plan Marshall pertinent pour aider l'Afrique. » L'eurodéputé finit son éloquence sur la nécessité d'une Europe unie combattant le nationalisme puisque, comme l'aurait dit un certain F. Mitterand, « Le nationalisme c'est la guerre ». « Le nationalisme amène aussi des réfugiés climatiques », conclut-il.



*C. Fabre : « J'attends de la COP 22 la création d'une Haute Autorité internationale (comme CECA dont j'ai cité précédemment). Elle doit être financée et permettre de récolter une taxe. L'Europe est l'entité qui est la moins en retard sur les problématiques énergétiques. Pourtant, au niveau de l'UE, on est encore trop dépendant des États nations et n'avons pas pu mettre en place une taxe carbone. Nous, les fédéralistes, proposons disons une sorte de taxe-proxy, soit une taxe sur la tonne d'énergie fossile, également sur les produits importés (pour se base sur la consommation et non uniquement sur la production). L'Europe joue un rôle majeur là-dedans puisque c'est le premier marché mondial. Cela permettra d'avoir un impact fort sur nos partenaires au niveau mondial. L'Europe a un véritable rôle de leadership. »*

*C. Fabre en profite pour relever un problème de coopération au sein même de l'Union européenne en lien avec les enjeux énergétiques. « On a pas de politique étrangère commune. L'Allemagne importe de l'énergie de Russie, la France en Algérie... Mais quand est-il des pays de l'Est de l'Europe coincés entre la Russie et l'Allemagne ? Une politique énergétique commune constituerait une des bases d'une politique étrangère européenne, et pourrait nous permettre, par exemple, d'envisager le rôle de l'Union européenne dans la crise ukrainienne. Sur ces sujets-là, le Parlement européen a un rôle à jouer. »*

*Mehdi Messrouf, chef de file PS à Roubaix et ce soir-là présent dans le public, revient sur la proposition de taxe carbone à l'importation. Dans tous les cas c'est le consommateur paiera car il paye la destruction de la nature [Il faut se remémorer de l'exemple d'une usine polluante qui salie le linge fraîchement lavé d'une maison d'à côté. Qui paye cette salissure ?]. Pour lui, ceci pose la question philosophique de donner ou non un prix à la nature, c'est-à-dire de la considérer comme un bien que l'on peut consommer ou non.*

*Compte rendu rédigé par Pierre Morette et édité par Chloé Fabre*